CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À DJEDDAH
BP 145 – Djeddah 21411 – Arabie Saoudite
Tel.: 00966 12 6108900 - fax : 00966 12 6108910 - admin-francais.djeddah-fslt@diplomatie.gouv.fr

DEMANDE DE RELEVÉ D'INFORMATION RESTREINT (RIR)

Formulaire à compléter et à envoyer avec toutes les pièces à la préfecture du dernier lieu de résidence en France.

Civilité : Madame ☐ Monsieur ☐

Nom : …….

Prénom : …….

Né(e) le : ……/…… / …….. à ……

Domicilié(e) : ……

……

……

Adresse électronique :…… Téléphone : …….

N° du permis de conduire français : ……
(facultatif en cas de perte ou de vol)

Date de délivrance: …… / …… / ……
(facultatif en cas de perte ou de vol)

Autorité préfectorale de délivrance : ……

Motif de la demande de RIR : ☐ Perte ou vol du permis de conduire français.

☐Échange du permis français contre le permis local.

☐ Autre, précisez :

⇨ Je souhaite obtenir un relevé d'information restreint (RIR), et demande à l'autorité préfectorale de bien vouloir le transmettre à mon consulat pour qu'il me soit communiqué[1].

Je joins à cette demande :

- une **photocopie recto-verso de mon permis de conduire** ou du récépissé de déclaration de perte ou de vol;
- une **photocopie de ma carte d'identité ou de mon passeport** ;
- une **preuve de résidence** (facture ou attestation d'inscription au registre des Français établis hors de France).

Avertissement : le fait, en prenant un faux nom, d'obtenir communication du RIR d'un tiers est puni de la peine prévue à l'article 781 du code de procédure pénale.

Fait à …… , le ……. / ……. / …….

Signature :

[1] *Conformément aux dispositions des articles L225-5 et R225-5 du code de la route et des articles 7 et 9 de l'arrêté du 29 juin 1992 modifié portant création du Système national des permis de conduire.*